Mesdames, Messieurs,

 J’ai bien reçu votre questionnaire relatif aux transports ainsi que la documentation que lui vous avez jointe définissant le nouveau cadre de la compétence transport des régions issu des lois MAPAM, NOTRe, Macron et Transition énergétique pour la croissance verte.

 En matière de transport, ces lois définissent au niveau régional la mise en œuvre d’un système où prime l’intérêt, non pas de la collectivité, mais des grosses sociétés privées, et où l’on s’en remet à la concurrence et au marché pour organiser ce qui devrait l’être à travers des choix rationnels, faits en fonction de l’intérêt de la population.

J’en prends pour exemple la récente loi Macron qui va faire des bus de remplacement que connaissaient les voyageurs lors des périodes de travaux ferroviaires la norme de transport collectif pour les voyageurs des classes populaires, comme ils le sont dans la plupart des pays dits émergents. Tant pis pour la sécurité, tant pis pour la pollution, tant pis pour le temps perdu !

  Mon programme est un programme de lutte. La candidature de la liste que je mène s’adresse aux travailleurs. Ce sera la seule pour leur donner un autre choix que de se départager entre des formations politiques de nuances différentes, mais qui se situent toutes sur le terrain du capitalisme et du pouvoir de la bourgeoisie, ou de se replier dans l’apolitisme.

 C’est pourquoi je ne vous suivrai dans votre invitation à décliner régionalement la manière dont  la bourgeoisie veut faire payer la crise de son économie.

Bien cordialement

Guillaume Perchet,

Tête de liste de Lutte Ouvrière- Faire entendre la voix des travailleurs   
sur la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes